

Certificat de Langue des Signes Française Appliquée - Niveau A2

RS4089 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

STEUM · SIRET : 47779035600026

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
JFC CONSEIL	87928477600017	Organiser l'évaluation
MAINS MELODIES FORMATION	84033990700015	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Principalement utilisé dans le secteur sanitaire, social et médico-social, de l'animation, de l'enseignement et de l'interprétation-traduction

Le Certificat de Langue des Signes Française Appliquée de Steum, vise à certifier du niveau de Langue des Signes Française (LSF) en tant que langue seconde.

Il respecte le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe tout en étant ajusté aux spécificités de la LSF, du niveau A1 au niveau C1.

Le niveau A2 est celui d'un utilisateur élémentaire et correspond au niveau « intermédiaire ou de survie ».

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Selon le CECRL, notre Certificat de Langue des Signes Française Appliquée (CLSFA) valide les compétences générales et communicatives langagières du niveau A1 au niveau C1 du candidat.

A l'issue du niveau A2, le candidat doit être capable de :

- Mener à bien un échange très court en Langue des Signes.
- Lancer, poursuivre et clore une conversation simple en Langue des Signes.
- Communiquer en Langue des Signes sur des sujets élémentaires à condition de pouvoir demander de l'aide pour exprimer ce qu'il veut.
- Décrire des activités passées et des expériences personnelles en Langue des Signes.

Le certificat CLSFA est délivré en cas de réussite au test d'évaluation de LSF. Celui-ci correspond au niveau de langue sélectionné par l'apprenant.

Le niveau A2 vise à appréhender les bases de la conversation en Langue des Signes (LSF).

Selon le CECRL, notre Certificat de Langue des Signes Française Appliquée valide les compétences générales et communicatives langagières du niveau A1 au niveau C1 de l'apprenant.

Pour le niveau A2 :

- Mener à bien un échange très court en Langue des Signes.

- Lancer, poursuivre et clore une conversation simple en Langue des Signes.
- Communiquer en Langue des Signes sur des sujets élémentaires à condition de pouvoir demander de l'aide pour exprimer ce qu'il veut.
- Décrire des activités passées et des expériences personnelles en Langue des Signes.
- Exprimer en Langue des Signes ses impressions en termes simples.
- Utiliser une langue descriptive simple pour parler brièvement d'objets et de choses qu'il possède et les comparer.

Ces compétences sont évaluées via trois activités langagières :

- Compréhension (réception).
- Expression orale (production - interaction).
- Production enregistrée (enregistrement vidéo).

Elles permettent de mesurer :

La compréhension des expressions et du vocabulaire très fréquent sur des sujets concernant de près le locuteur. La compréhension de l'essentiel de messages simples et clairs.

L'utilisation d'une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples la famille et autres personnes, les conditions de vie, le travail, la formation concernant le locuteur.

La capacité à communiquer lors de tâches simples et habituelles sur des sujets et activités familiers et des échanges très brefs.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis pour passer le test d'évaluation de langue des signes française.

Le Certificat de LSF Appliquée s'adresse à tous, indépendamment de la situation, nationalité, profession, niveau d'études...

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4089/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	36 370 €
Coût moyen par dossier	1 102 €
Durée moyenne	52 h
Période	02/2020 – 11/2021
France compétences	96 %
Régions	3 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.